

COP21 et Innovation dans les Parcs naturels régionaux de France



À quelques semaines du lancement de la COP21, Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, a présenté le mercredi 14 octobre, en présence des élus du Bureau de la Fédération, les 51 initiatives —une pour chacun des Parcs — en faveur de la transition énergétique et pour la lutte contre le changement climatique.

Lors d'une rencontre à l'Élysée en février dernier, le président de la République invitait les Parcs naturels régionaux à prendre toute leur place dans la Conférence sur le climat "à en être une vitrine pour la France, de l'excellence écologique, économique... mais également une forme d'espérance : celle de pouvoir diffuser les potentiels des territoires et d'allier une volonté de développement avec une harmonie des paysages." Territoires d'expérimentation et d'innovation, les Parcs naturels régionaux démontrent, depuis près de 50 ans, leur rôle essentiel au plan national et international dans les domaines de la préservation des patrimoines, du développement économique local mais aussi dans la lutte contre les impacts du changement climatique d'origine humaine. Que ce soit dans le transfert de consommation des énergies fossiles vers des énergies renouvelables-produites localement, dans la valorisation de ressources et du patrimoine naturel ou dans l'éducation à l'environnement... les Parcs ont engagé un ambitieux programme d'actions et de projets créatifs en faveur de la transition énergétique, pour diminuer les consommations énergétiques dans chacun de leur territoire et atteindre l'autonomie énergétique des Parcs à l'horizon 2030.

En plus de ces 51 propositions des Parcs à l'Agenda des solutions, a été également présenté le "Livre Blanc de l'innovation" qui reprend les actions innovantes des Parcs.

Actions expérimentales ou exemplaires en matière d'énergie renouvelable ou de biodiversité – approches nouvelles pour la protection et la valorisation des patrimoines naturels ou dans les domaines du développement économique, social et culturel et de la qualité de vie... les innovations présentées dans le Livre blanc concernent également les méthodes de sensibilisation, de participation ou d'accompagnement des habitants et acteurs pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux locaux.

Passant de leur mission originelle « d'expérimentation et de participation à des programmes de recherche » à une approche renforcée et plus large, les Parcs se sont inscrits, dès les années 90, dans une dynamique d'innovation dans nombreux domaines : procédure adaptée de lotissement pour mieux prendre en compte le contexte environnemental, préservation du foncier agricole et des paysages, utilisation économe des matières naturelles pour la construction, expérimentation de technologies d'information pour désenclaver les territoires de montagne... Parallèlement, durant ces 20 dernières années, dans le sillage des politiques et programmes européens et des politiques de recherche, industrielles et économiques en général, les politiques publiques ont également pris en compte l'enjeu

de l'innovation.

Liens utiles

[Sortie du Livre blanc "L'innovation dans les Parcs naturels régionaux". Les Parcs acteurs clés de l'innovation](#)

[Conférence de presse autour de la COP 21 et de la sortie du livre blanc de l'innovation 14/10/15](#)